



BUREAU NATIONAL
52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01.55.34.33.20 - Fax : 01.44.53.01.14
Email: snapatsi@snapatsi.fr

BN/NM/2010/n° 168

Paris, le 19 janvier 2010

Monsieur le Préfet,

Le télégramme d'ouverture à la mutation des postes d'ingénieurs de police technique et scientifique laisse entrevoir la création de 3 postes en Sécurité Publique, 1 dans le Pas de Calais, 1 dans l'Essonne et le dernier dans les Bouches du Rhône.

Le SNAPATSI s'étonne de l'ouverture de ces 3 postes par le biais de la mutation.

Des postes de coordonnateur de PTS nécessitent une expérience significative en identité judiciaire, qui imposerait que le recrutement se fasse sur concours dans la spécialité Identité Judiciaire.

Or cette spécialité n'existe pas jusqu'à présent au concours, et cette situation qui n'a que trop perduré oblige les directions d'emploi à recruter par le biais de la mutation.

Le SNAPATSI s'étonne par ailleurs du caractère urgent de ce recrutement, alors que la nomenclature des postes d'ingénieurs n'est pas finalisée.

La situation actuelle pénalise fortement les collègues de l'identité judiciaire, qui d'une part ne se voient pas offrir de perspectives de carrière en catégorie A dans leur filière, et qui d'autre part assistent, impuissants, au pourvoi des postes de catégorie A par des collègues inexpérimentés, issus pour la plupart des laboratoires de l'INPS.

Le SNAPATSI sollicite de votre part le réexamen du télégramme d'ouverture à la mutation des postes d'ingénieurs, et plus particulièrement de la nécessité de recruter 3 ingénieurs par voie de mutation, sachant que ce mode de recrutement sera préjudiciable aux déroulements de carrières des personnels scientifiques issus de l'identité judiciaire.

En espérant que ma requête retienne toute votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nathalie MAKARSKI
Secrétaire Générale

Monsieur Hervé BOUCHAERT
Directeur de l'Administration
De la Police Nationale